



AGENCE RÉGIONALE
DE L'HOSPITALISATION
LA RÉUNION - MAYOTTE

République Française

Ref : n°0023571

ARH- 139, rue Jean Chatel
B.P. 2030 - 97 488 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262.97.93.60 - Fax : 0262.97. 93. 63
E-mail : ARH974@sante.gouv.fr

A R R E T E N°126/2007/A.R.H./I.R.S.

dérogant à la date d'installation de M le Docteur Ranouil (Xavier)

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique et notamment l'article R. 6152-12;

Vu l'arrêté en date du 11 juin 2007 portant nomination de M. le docteur Ranouil (Xavier) en qualité de médecin des hôpitaux (cardiologie et maladies vasculaires) au centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion) ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 2 juillet 2007,

A R R E T E

Article 1^{er} . M. le docteur Ranouil (Xavier) est autorisé à prendre ses fonctions le 1^{er} octobre 2007, en qualité de médecin des hôpitaux (cardiologie et maladies vasculaires) au centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion).

Article 2 . - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 1^{er} août 2007

P/ La Directrice de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation

Suzanne COSIALS
Directrice Adjointe